

Objet : missions d'évaluation du champ électromagnétique
Texte de référence : recommandation du Conseil Européen (1999/519/CE) du 12 juillet 1999 relative à la limitation de l'exposition du public aux champs électromagnétiques (de 0Hz à 300 Ghz)

Aucune des installations contrôlées ne concerne l'UMTS, ce sont donc les valeurs GSM 900 Mgh et GSM 1 800 Mgh qui s'appliquent.

Site	Ardt	Opérateur	Type d'installation	Bureau de Contrôle	Date d'intervention	date des résultats	résultats	Conclusions
4 rue Ernest Lavisse	75012	SFR	macrocellulaire	VERITAS	27/04/2001	10/05/2001	valeurs maximales relevées sur 6 mn : 1,16 V/m et 0,40 V/m	Valeurs très inférieures aux recommandations du conseil de la communauté européenne
4 rue Ernest Lavisse	75012	SFR	macrocellulaire	VERITAS	27/04/2001	10/05/2001	valeurs maximales relevées sur 6 mn : 1,70 V/m 1,03 V/m et 0,63 V/m	Valeurs très inférieures aux recommandations du conseil de la communauté européenne
4 rue Ernest Lavisse	75012	SFR	macrocellulaire	VERITAS	27/04/2001	10/05/2001	valeurs maximales relevées sur 6 mn : 0,88 V/m - 0,83 V/m - 1,45 V/m	Valeurs très inférieures aux recommandations du conseil de la communauté européenne
8 rue Albert Malet	75012	SFR	macrocellulaire	APAVE	30/03/2001	29/05/2001	valeurs maximales relevées : 1,03 V/m - 1,1 V/m - 0,95 V/m	Valeurs très inférieures aux recommandations du conseil de la communauté européenne
4 bis rue Dupin	75006	SFR	macrocellulaire	VERITAS	23/07/2002	08/08/2002	valeurs maximales relevées : 0,64 V/m (champ électrique) 1,69 A/m (champ magnétique)	Le champ électrique moyen total est 44,0 fois plus petit que le niveau de référence le plus faible.
40 av. Boileau	94000	SFR	macrocellulaire	VERITAS	09/10/2001	23/10/2001	valeur maximale relevée sur 6 mn : 3,8 V/m	La valeur limite est respectée
66 boulevard Bessières (1ère série large bande)	75017	SFR	microcellulaire	VERITAS	16/04/2002	18/04/2002	La valeur maximale relevée sur 6 mn est de : 5,9 V/m	Valeur très inférieure aux recommandations du conseil de la communauté européenne
66 boulevard Bessières (2ème série bandes courtes)	75017	SFR	microcellulaire	VERITAS	12/11/2002	09/01/2003	Points de mesures significatifs relevés dans toutes les pièces de l'appartement : le champ électrique moyen total est 25,6 fois plus petit que le niveau de référence plus faible.	Les mesures effectuées donnent toutes des valeurs inférieures aux recommandations du Conseil des Communautés Européennes.
41, rue de Palikao	75020	Bouygues	macrocellulaire	APAVE	05/06/2002	02/08/2002	La valeur la plus élevée est de 0,84 V/m, soit 0,97% du seuil limite d'exposition préconisé dans la bande. Le cumul des émissions représente 2,90% du seuil limite d'exposition	Valeurs très inférieures aux recommandations du conseil de la communauté européenne
101/103 rue de la Convention	75015	F.Telecom	macrocellulaire	VERITAS	26/03/2001	02/04/2001	Valeurs maximales relevées dans plusieurs appartements : de 0,1 V/m à 2,5 V/m	Valeurs très inférieures aux recommandations du conseil de la communauté européenne
4, rue du Colonel Dominé	75013	F.Telecom	macrocellulaire	VERITAS	29/03/2002	02/05/2002	valeurs maximales relevées 0,43 V/m (champ électrique) 1,14 A/m (champ magnétique)	Valeurs très inférieures aux recommandations du conseil de la communauté européenne
121 boulevard Sout	75012	F.Telecom	macrocellulaire	VERITAS	14/02/2002	21/03/2002	valeurs maximales relevées 0,44 V/m (champ électrique) 1,16 A/m (champ magnétique)	Valeurs très inférieures aux recommandations du conseil de la communauté européenne
19, rue des Couronnes	75020	F.Telecom	macrocellulaire	VERITAS	31/01/2001	03/08/2001	valeurs maximales relevées pour 4 points de mesure : 1 - apt. M. Benayoun : 0,61% de la valeur limite de référence. 2 - apt. M. Boulière : 0,99% de la valeur limite de référence. 3 - apt Mme Garnier : 0,56% de la valeur limite de référence. 4 - Hall de l'	Valeurs très inférieures aux recommandations du conseil de la communauté européenne

(1) les valeurs sont mesurées en V/m
la valeur limite de référence par la recommandation du Conseil des Communautés européennes est de 41V/m pour des antennes de 900 Mhz et 1800 Mhz.